

Planter des haies et favoriser leur installation par des méthodes de régénération naturelle assistée (RNA)

le 3 + 4 février 2025, avec Florian Carlet, GR CIVAM PACA

Public cible

Agriculteurs et porteurs de projets souhaitant favoriser les haies sur leur ferme

Objectifs

- Evaluer les intérêts de la haie pour améliorer votre système de production et les processus de végétalisation naturels des milieux - Identifier les aménagements possibles sur votre ferme en termes de plantations de haies, d'aménagement de RNA, en fonction de vos objectifs et de votre environnement naturel - Etre capable de mener à bien votre projet : choix et commande des arbres, chiffrage du projet, maîtrise des techniques de préparation du sol et de plantation, aménagements en faveur de la RNA

Enjeux

Favoriser le développement des haies sur les fermes méditerranéennes

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Analyse des attentes des stagiaires et du contexte propre à chaque ferme
- Identifier les rôles et intérêts de la haie et de la RNA à l'échelle de la ferme et de son environnement
- Définir les aménagements sur sa ferme et acquérir les compétences de base pour leur plantation, leur gestion, leur entretien et leur valorisation, et définir les opérations permettant de favoriser la RNA (semis, mise en défens, haie sèche...)
- Conception collective de son projet de plantation
- Visite de fermes

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

03 févr 2025 84000
09:00 - 17:00 (7hrs)

Florian Carlet, Coordinateur Agroforesteries au GR CIVAM PACA

04 févr 2025 84000
09:00 - 17:00 (7hrs)

Florian Carlet, Coordinateur Agroforesteries au GR CIVAM PACA

Bulletin à renvoyer / OU informations à transmettre par mail pour l'inscription

Nom _____ Prénom _____

Téléphone _____

Adresse _____

Courriel _____

Statut : (agriculteur-trice?) _____

Cotisant-e VIVEA ? _____

Si oui, date de naissance : _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 27/01/2025

Tarifs

Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de vivea).
Prise en charge par les OPCO pour les salariés agricoles et non agricoles.
Contactez nous pour obtenir un devis de 350€ (14h*25€). Pour les autres c

Plus de renseignements

Florian Carlet
florian.carlet@civampaca.org
GR CIVAM PACA

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)